



Les animaux malades de la peste
Illustration G. Bork / Fainemalac

Cette épidémie de peste qui sévit actuellement à Madagascar me ramène à plus de 40 ans en arrière, au temps où j'étais lycéen et à l'époque où l'on étudiait les fables de Jean de La Fontaine dans la Grande île. Un passé à jamais révolu mais qui nous permet, à nous, derniers survivants de l'avant mai 1972, de rester philosophes face à des situations que l'on croyait ne plus jamais se reproduire. Hélas, avec le comportement indigne du candidat n° 3, une fois qu'il a été élu président de la république -il y a 4 ans-, c'est la régression totale pour tout un peuple, avec, en prime, le grave danger de devenir des étrangers dans leur propre pays.

Car Hery Rajaonarimampianina a ouvert les frontières de la Grande île de l'océan Indien de manière si béante qu'il ne pourra plus les refermer lui-même. Cela, non pas pour le bien-être des Malgaches, comme il l'avait juré le 24 janvier 2014 à Mahamasina, mais pour quelques misérables ariary de plus. Comme tous les dictateurs africains dont il suit le parcours en voulant toiletter à tout prix la constitution, sachant pertinemment qu'en temps normal, dans un pays normal (qui respecte les normes, les lois), il n'aura aucune chance d'être réélu. Même en trichant.

Le candidat du président Marc Ravalomanana, lors de l'élection du Maire d'Antananarivo, en décembre 2006, l'a appris à ses dépens... Il a été battu à plate couture, malgré l'utilisation de tout l'appareil étatique et l'appui direct du président de la république en personne.

En ce début du mois d'octobre 2017, la situation qui prévaut à Madagascar me rappelle la fable «*Les animaux malades de la peste*» que La Fontaine a écrite en 1678. Ici, cet auteur fabuleux (et non affabulateur) décrit la représentation de la société de son époque, le XVIIème siècle. Il prête aux animaux les qualités et les défauts des hommes. Ainsi, le monde animal qu'il a créé lui a permis d'éviter la censure royale.

Dans «*Les animaux malades de la peste* », Jean de La Fontaine peint l'homme de façon pessimiste et critique le roi Louis XIV (le Roi-Soleil, 1638-1715) et sa cour. Il peint le mauvais comportement des hommes, qui entraîne des châtements avec la nécessité d'une victime expiatoire. Il s'agit

de personnages types correspondant chacun à des individus ou des groupes sociaux.

Ces personnages sont ancrés dans la réalité de son époque mais leurs attitudes demeurent universelles

. Le dénouement est triste.

Il permet d'insister sur l'hypocrisie et sur une justice contrôlée par les puissants

. Il décrit des comportements humains qui existent et subsistent toujours en ce IIIème millénaire.

Les animaux malades de la peste

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste [puisqu'il faut l'appeler par son nom]
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient
frappés :
On n'en voyait point d'occupés
À chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitait leur envie ;
Ni Loups ni Renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie.
Les Tourterelles se fuyaient ;
Plus d'amour, partant plus de joie.
Le Lion tint conseil, et dit : Mes chers amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune ;
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux,
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements :
Ne nous flattons donc point ; voyons sans
indulgence
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutins
J'ai dévoré force moutons,
Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense :
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le Berger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi :
Car on doit souhaiter selon toute justice
Que le plus coupable périsse.
- Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi ;
vos scrupules font voir trop de délicatesse ;
Et bien, manger moutons, canaille, sottise espèce,
Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes Seigneur
En les croquant beaucoup d'honneur.
Et quant au Berger Ton peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Etant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un châtiment empire,
ainsi dit le Renard, et Batteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses.
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.
L'âne vint à son tour et dit : J'ai souvenance
Qu'en un pré de Moines passant,
La fain, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
A ces mots on cria haro sur le baudet.
Un Loup quelque peu clerc prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce peccé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manquer l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Jean de La Fontaine
Les fables - Recueil II, livre VII



Vent, tout ce que j'ai vu faire les hommes, ce n'est que poursuite du vent (L'Ecclésiaste). Pauvre, pauvre